

MINISTRE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES

ViaIGB/JM/1770

Bruxelles, le 27 août 1990.

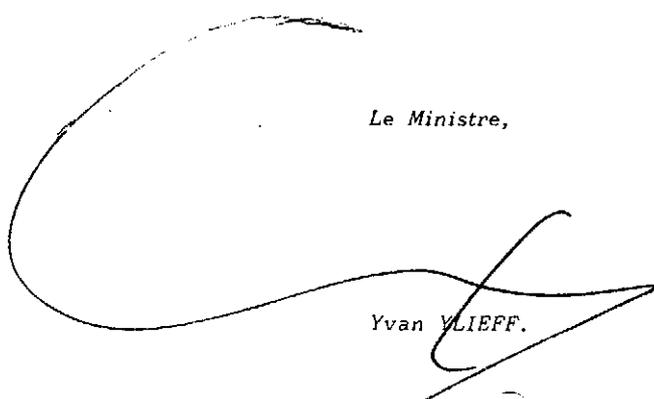
Aux Chefs des établissements
d'enseignement secondaire orga-
nisés par la Communauté
française.

15648 U306

Objet : Année scolaire 1989-1990
Les délibérations de septembre 1990.

Les délibérations de septembre sont menées selon
les critères qui ont été pris en considération aux délibérations
de juin 1990.

Le Ministre,


Yvan VLIEFF.